

# Agenda 21

VAUCLUSE DURABLE



2020-2025

**Tous mobilisés**

**pour un Vaucluse plus durable**



Département  
de  
**VAUCLUSE**

# Sommaire

2020-2025 : tous mobilisés pour un Vaucluse toujours plus durable .....	P 4-5
26 actions concrètes .....	P 6
Transition énergétique au sein du Département : vers des pratiques plus durables .....	P 8-9
Faune et flore de Vaucluse : concilier préservation et découverte, c'est possible ! .....	P 10-13
Vélo et covoiturage : tous partants pour se déplacer autrement ! ....	P 14-15
Accompagner les publics fragiles vers une consommation plus durable et plus économique .....	P 16-17
Des champs de Vaucluse à l'assiette des plus modestes .....	P 18-19



**S**i le développement durable fait désormais partie de notre quotidien, on oublie parfois qu'il englobe des réalités allant bien au-delà des questions environnementales, comme on pourrait le penser. D'autres enjeux sont au cœur du développement durable : la lutte contre les inégalités, la transition énergétique, une croissance économique davantage respectueuse de la biodiversité ainsi que l'éducation ou les transports.

La révision de l'Agenda 21 du Conseil départemental de Vaucluse, pour la période 2020-2025, s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable volontaire et engagée. Cette dynamique est incarnée dans les différentes missions du Département : l'action sociale, la gestion des collèges et des routes, l'insertion, l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le déploiement du numérique ou encore la nécessaire préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Cet Agenda 21 comprend 26 mesures concrètes, que nous avons souhaité présenter à travers cinq grands thèmes. L'occasion est donnée de détailler l'action du Conseil départemental en matière de lutte contre la précarité énergétique, en faveur d'une consommation plus durable et d'une alimentation à base de produits locaux, dans le domaine de la mobilité également et, enfin, pour favoriser la biodiversité de nos territoires.

A travers cet Agenda 21, le Conseil départemental se positionne comme un acteur incontournable du développement durable en Vaucluse. Il se mobilise aux côtés des territoires, notamment les collectivités locales, les habitants et les associations, pour les accompagner dans une démarche de transition écologique, climatique et sociétale, tout en encourageant les initiatives locales innovantes.

**Maurice CHABERT**

Président du Conseil départemental de Vaucluse

# 2020-2025 : tous mobilisés pour un Vaucluse toujours plus

L'action sociale, la gestion des collèges et des routes, l'insertion, l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le numérique, la préservation des Espaces Naturels Sensibles... Les multiples missions du Département de Vaucluse s'inscrivent au cœur du quotidien des habitants et des territoires. Et si ces compétences représentaient autant de leviers efficaces à activer pour impulser davantage de développement durable dans les politiques publiques au service des Vauclusiens ?

La révision de l'Agenda 21, pour la période 2020-2025, s'inscrit pleinement dans cet esprit volontaire et engagé dans une démarche de développement durable. Le Conseil départemental, en tant que collectivité de proximité en charge des solidarités humaines et territoriales, accompagne de nombreux publics et différents partenaires auprès desquels de nouvelles dynamiques sont à créer autour des enjeux environnementaux et plus largement sociaux et sociétaux. Ces problématiques entrent en effet pleinement dans les engagements du nouvel Agenda 21. De plus, le Département et ses agents s'engagent à agir pour adopter des pratiques plus durables.

Le nouveau plan d'actions de l'Agenda 21 comprend **26 mesures concrètes**,

- resserrées sur les compétences du Département
- engagées dans la lutte contre la précarité
- impliquées dans la lutte contre le réchauffement climatique
- tournées vers la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.



# durable

Le Conseil départemental se positionne comme un acteur incontournable du développement durable en Vaucluse. Il se tient également aux côtés des territoires, en particulier les collectivités locales et de tous ses acteurs (habitants, associations) pour les accompagner dans une démarche globale de transition écologique, climatique et sociétale tout en encourageant les initiatives locales innovantes.

**Le Département agit déjà pour un Vaucluse plus durable et toujours plus solidaire mais renforce et accélère ses actions.**

## La feuille de route

- **S'inscrit dans les 17 objectifs mondiaux de développement durable de l'Agenda 2030**, déclinés dans la nouvelle feuille de route française
- **Répond aux grands enjeux internationaux d'une transition écologique et climatique** juste et d'une société bas carbone (ne faisant plus appel aux énergies fossiles)
- **Participe aux grands objectifs nationaux** : lutte contre la pauvreté, diminution des gaz à effet de serre, baisse de la consommation des énergies fossiles et réduction de la consommation énergétique, développement des énergies renouvelables, lutte contre l'érosion de la biodiversité, lutte contre le gaspillage alimentaire et la production de déchets ou encore promotion de l'économie circulaire, locale et durable.



Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU sont au cœur de l'Agenda 21.

## L'info en +

L'Agenda 21 2020-2025 du Département de Vaucluse intègre le bilan carbone de la collectivité afin de mesurer l'impact de son propre fonctionnement et tendre, à son échelle, vers les objectifs nationaux de réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et de neutralité carbone en 2050.

# 26 actions concrètes

- 1 Développer le télétravail
- 2 Construire ensemble la transition numérique du Département de Vaucluse
- 3 Poursuivre le renouvellement durable de la flotte de véhicules
- 4 Renforcer la prise en compte du développement durable dans la commande publique
- 5 Engager la transition énergétique du patrimoine bâti
- 6 Déployer une gestion écoresponsable des bâtiments départementaux
- 7 Renforcer la gestion durable des bâtiments
- 8 Mettre en œuvre un accompagnement social et médico-social vers une consommation raisonnable
- 9 Favoriser la prise en compte du développement durable dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- 10 Développer les usages, les services et l'inclusion numérique
- 11 Déployer un accueil social immédiat
- 12 Lutter contre l'exclusion des jeunes
- 13 Déployer la plateforme Jobvaucluse.fr
- 14 Coordonner et mutualiser l'ingénierie à l'échelle départementale
- 15 Développer les pratiques de mobilité durable
- 16 Favoriser la mobilité solidaire
- 17 Développer l'usage du vélo
- 18 Accentuer la démarche «routes durables» du Vaucluse
- 19 Renforcer la démarche «collèges durables» du Vaucluse
- 20 Préserver et valoriser la biodiversité du Vaucluse
- 21 Animer un Projet Alimentaire Territorial à vocation éducative et sociale
- 22 Promouvoir et accompagner le réseau Livre et Lecture
- 23 Réaliser un pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien
- 24 Soutenir et favoriser la culture de proximité
- 25 Organiser et coordonner l'accès et les pratiques de pleine nature
- 26 Restructurer et moderniser l'offre du Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs

Pour en savoir plus sur chacune de ces actions, connectez-vous à [www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

# Agenda 21

VAUCLUSE DURABLE



# Transition énergétique au sein du vers des pratiques plus durables

Avec ses 2 320 agents et près de 150 bâtiments sous sa responsabilité, le Département a un rôle à jouer pour améliorer concrètement et efficacement son bilan carbone et s'engager pleinement dans la transition énergétique, en matière de consommations d'énergie liées aux déplacements des agents et aux équipements thermiques des bâtiments.

D'un côté : 80 bâtiments recevant du public, dont 35 collèges gérés en direct (sur 41 collèges publics), et 15 Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS). De l'autre : l'indispensable nécessité de réduire les consommations énergétiques (gaz, électricité) et leur empreinte environnementale (énergies fossiles, gaz à effet de serre). Pour résoudre l'équation, le Département entame en 2020 **la réalisation d'un bilan complet de l'état de son patrimoine** (25% du patrimoine inventorié par an). Avec pour objectifs :

- Obtenir une vision complète en quatre ans
- Passer à la loupe les consommations énergétiques et les usages
- Programmer des rénovations adaptées
- Développer les énergies renouvelables.

Dès 2020 également, des clauses de performance énergétique liées aux contrats de maintenance permettront de fixer la diminution de consommation attendue. L'occasion de renforcer la démarche d'amélioration continue.

En parallèle, les possibilités de **développement de production d'énergie renouvelable seront engagées**, notamment *via* le photovoltaïque sur toiture. De même, les contrats des fournisseurs d'énergie seront orientés vers les énergies vertes afin de contribuer à la transition énergétique globale.

## Le Département déjà engagé

Le Conseil départemental montre d'ores et déjà l'exemple en la matière avec depuis 2016, 8 collèges équipés de panneaux photovoltaïques solaires qui produisent de l'énergie propre. Le collège de Sault est, quant à lui, doté d'une chaudière à bois. Enfin, trois sites départementaux disposent d'équipements géothermiques. Une liste amenée à rapidement s'allonger !

# Département :

## Sur la voie du télétravail

Les premiers enseignements d'une expérimentation débutée en mai 2019 seront tirés au printemps 2020. Pour l'heure, 6 agents testent la formule télétravail deux jours par semaine. Avec en ligne de mire son élargissement, à partir de 2021, aux agents volontaires dont l'activité est compatible avec cette pratique visant à réduire l'impact environnemental des déplacements domicile-travail. En prime pour les agents : des frais de déplacement en moins et du confort en plus. Le Département, sur la base d'une charte du télétravail, définira précisément le cadre et les conditions matérielles adaptées à cette nouvelle pratique professionnelle pour les agents. Une démarche complétée par le développement important des pratiques numériques moins consommatrices en papier et en énergie. Sur la feuille de route figurent ainsi :

- la poursuite de la dématérialisation progressive des échanges et des pratiques
- le développement de la visioconférence (réunions dématérialisées)
- la digitalisation de process de travail.

### L'info en +



**VAUCLUSE  
SERVICES**  
DES SERVICES EN LIGNE

**Le portail 100%  
dématérialisé**

Le Conseil départemental soutient financièrement un millier d'associations en moyenne chaque année. Mis en place en 2019, Vaucluse Services est un nouveau portail en ligne, ouvert cette année aux demandes de subvention des associations, désormais entièrement dématérialisées. Quand le zéro papier rime avec simplification et rapidité d'instruction des dossiers. Prochaine étape probable : la dématérialisation des dossiers de subvention d'autres partenaires du Conseil départemental et en particulier les communes et les intercommunalités de Vaucluse.



# Faune et flore de Vaucluse : concilier préservation et découverte

**Exploration du milieu naturel, plaisir du sport et respect de la biodiversité ne sont pas incompatibles ! Le Département entend bien parvenir à un juste équilibre.**

Plus de 2 000 espèces végétales, environ 200 espèces animales dont des espèces rares : les quelque 1 700 hectares labellisés Espaces naturels sensibles (ENS) de Vaucluse ont une valeur patrimoniale et naturelle remarquable. Le Conseil départemental de Vaucluse en assure la préservation et s'emploie aussi à favoriser la labellisation de nouveaux ENS.

La famille des ENS s'est en effet agrandie en 2019, passant de **18 à 21** et fera encore des petits dans les années à venir. Avec, comme c'est déjà le cas, cette volonté forte de faire découvrir leurs richesses au plus grand nombre. Des animations nature gratuites y sont organisées en toute saison : **une centaine chaque année** pour près d'**un millier de participants**. Mais le Département souhaite aussi partager et développer la connaissance des espaces naturels auprès des publics qu'il accompagne notamment dans le cadre de l'insertion, l'action sociale, et du soutien aux personnes âgées et/ou handicapées.

La collectivité réfléchit également à la manière de concilier les Activités de Pleine Nature (APN) et leur développement avec le respect de la biodiversité dans les ENS. Car le Vaucluse est une terre propice avec **125 000 pratiquants d'Activités de Pleine**



# orte, c'est possible !

**Nature** qu'il convient de sensibiliser à la fragilité des milieux naturels dans lesquels ils s'adonnent à leur passion. Le Département intègre la pratique des activités de pleine nature dans les plans de gestion des ENS et sensibilise les différents usagers de ces espaces naturels.

Plus globalement, à l'échelle du territoire vaclusien, il s'agit de mobiliser les acteurs et partenaires du milieu sportif pour que le développement des sports et Activités de Pleine Nature, représentant une activité économique importante sur bon nombre de territoires, s'accompagne d'une véritable démarche de respect et de protection de la faune et la flore.

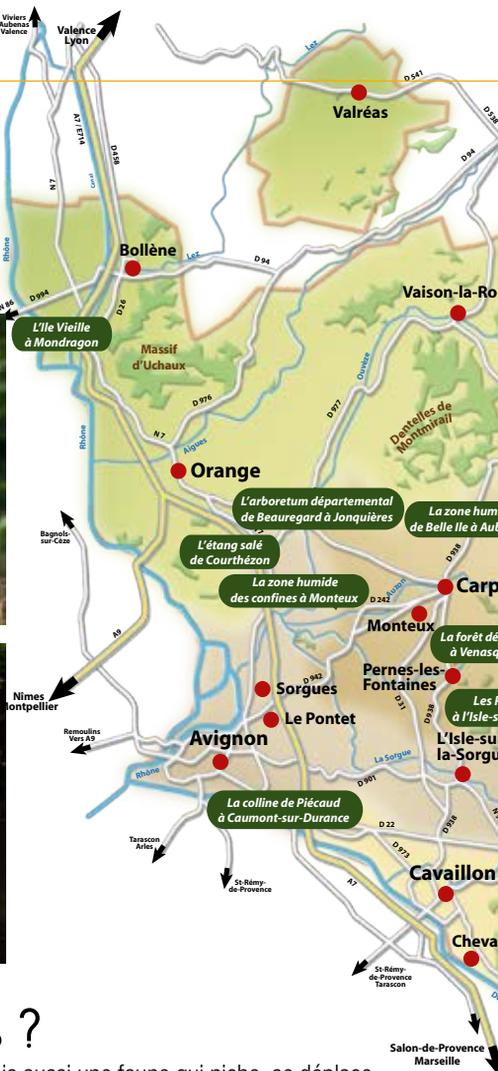


- 21 Espaces Naturels Sensibles
- 11 sites aménagés pour l'accueil du public
- 3 sites accessibles aux personnes à mobilité réduite
- 6 sites disposant d'un sentier pédagogique.

## L'info en +

Le Département a lancé un appel à projet pour améliorer les connaissances naturalistes en Vaucluse. En particulier dans les zones de plaines, moins prospectées et donc moins bien connues que les zones de massifs. En effet ces zones, pour leur majorité périurbaine, constituent des espaces de loisirs et de détente de proximité pour un public urbain friand de randonnées nature !





## Le saviez-vous ?

Une flore qui pousse mais aussi une faune qui niche, se déplace, se reproduit... Dans cette nature vauclusienne en mouvement, les animaux (chevreuil, renard, batraciens, hérissons, rongeurs, etc) ont besoin de se déplacer d'un réservoir de biodiversité (là où ils vivent et se nourrissent) à un autre *via* des passages, appelés corridors écologiques, sans être gênés ni mis en danger par la circulation automobile. Il arrive cependant que le réseau routier entrave les déplacements de la faune qui représente également potentiellement un danger pour les usagers.

Le Département mène donc depuis 2018 une réflexion sur les points de conflit entre ces réservoirs et corridors naturels et le réseau routier départemental afin de trouver des solutions pour faciliter et sécuriser ces passages.



**Les Espaces Naturels Sensibles** sont des lieux protégés pour leur richesse et leur diversité écologique. Dans le Vaucluse, 21 sites sont labellisés par le Conseil départemental. Équipés pour certains de bornes d'information, de sentiers de découvertes, de cabanes d'observation, d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite ou de tables de pique-nique, ils permettent de découvrir la faune et la flore locales et sont en accès libre.

Toutes les infos, les accès et les sentiers sur [www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

7 033

Avec l'opération « 20 000 arbres en Vaucluse », le Département met à disposition un catalogue d'arbres et arbustes à planter dans les communes et communautés de communes du territoire. Depuis 2010, cette opération a permis la plantation de 7 033 arbres et 37 800 arbustes. Au cours de l'année 2018, 379 arbres et 1735 arbustes ont pris racine.

# Vélo et covoiturage : tous partants pour se déplacer

**Sous l'impulsion du Département, des solutions fleurissent pour prendre la route différemment. A la clé : moins de pollution et des déplacements plus durables.**

120 kilomètres balisés pour la pratique du vélo, dont plus de la moitié en voie verte réservée : le **Conseil départemental de Vaucluse se hisse parmi les plus actifs pour le développement des mobilités douces**. Les trois véloroutes aménagées par le Département (Via Venaissia, Via Rhône et La Véloroute du Calavon) ont enregistré plus de 185 000 passages en 2018. Elles sont même de plus en plus empruntées pour les trajets domicile-travail, en particulier dans les secteurs d'Apt, de Carpentras et d'Avignon. Engagement de l'Agenda 21 2020-2025, de nouveaux coups de pédale du Département vont encore favoriser les déplacements durables des Vauclusiens. Au programme notamment :

- la poursuite de l'aménagement des 70 km restants sur ces trois axes majeurs traversant le Vaucluse
- l'identification de nouveaux itinéraires vélo structurants à l'échelle du Vaucluse
- l'accompagnement des territoires pour développer leur politique vélo dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau schéma vélo du Département.

Le Conseil départemental n'oublie pas pour autant les Vauclusiens qui doivent utiliser la voiture, tout en souhaitant modifier leurs habitudes. La collectivité contribue ainsi au développement de la pratique du **covoiturage** en :

- mettant à disposition 5 aires de covoiturage, soit 64 places au total
- aménageant 4 autres aires qui seront opérationnelles courant 2020
- développant des partenariats avec des collectivités du territoire pour finaliser 7 autres projets d'aires très prochainement labellisées par le Département.

Des actions concrètes au service des habitants et du développement durable.



# autrement !

## Favoriser les déplacements des publics fragiles

Engagé dans la lutte contre les inégalités et l'exclusion, le nouvel Agenda 21 se pré-occupe également des difficultés de déplacements des publics les plus fragiles. Le Conseil départemental de Vaucluse soutient ainsi des initiatives allant dans le sens d'une mobilité solidaire. En particulier en direction des jeunes à la recherche d'un emploi ou des personnes âgées qui ont peu de solutions de mobilités. En 2018, le Département a ainsi délivré 305 aides à la mobilité dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) tout en soutenant des initiatives locales innovantes :

- 2 plateformes de mobilité qui conseillent et aident les jeunes à trouver des solutions de mobilité adaptées à leurs besoins (prêt de véhicules, titre de transports...)
- des associations qui proposent des services de mobilités aux personnes âgées pour accéder aux services du quotidien ou aux loisirs

L'info en +



Ensemble,  
ça roule !

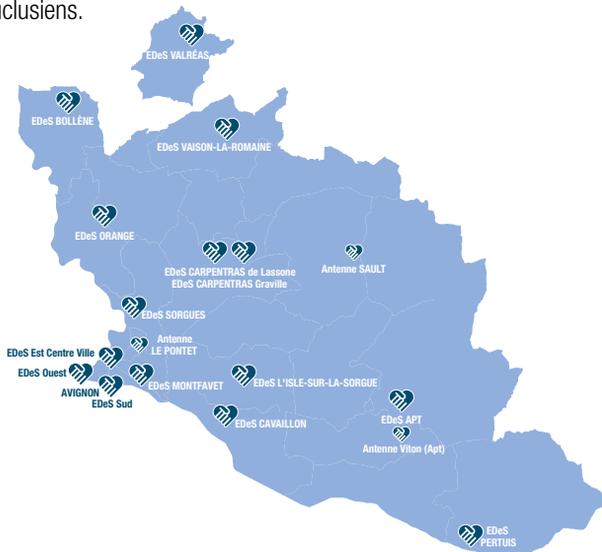
### La mobilité des agents étudiée de près

Le Département dispose de 10 véhicules électriques ainsi que 8 vélos électriques mis à disposition des agents pour leurs déplacements professionnels. Un chiffre qui grimpera à 15 véhicules en 2020 et augmentera progressivement en remplacement des véhicules thermiques. La collectivité va réaliser également une enquête mobilité auprès de ses agents pour mieux connaître leurs déplacements domicile-travail. Objectif : définir un plan de déplacement destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air. Quels sont leurs usages pour leurs trajets domicile-travail ? Souhaiteraient-ils changer de modes de déplacement ? Et comment favoriser ces changements ?

# Accompagner les publics fragiles vers une consommation plus durable

Le Conseil départemental est particulièrement impliqué dans ses missions de solidarité humaine, avec la prise en charge des personnes en situation de fragilité : enfants, jeunes, familles, personnes handicapées et âgées ainsi que toute personne vulnérable. A ce titre, le Département aide les foyers à adopter des habitudes et des pratiques de consommation plus durables et économiques. Gagnant-gagnant pour l'environnement et le budget des familles !

Les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), de Vaucluse, ce sont 15 lieux (et trois antennes) dédiés à l'action sociale et à l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Parmi eux, deux EDeS mènent depuis 2018 un **projet pilote et innovant nommé Econovie**, voué dans le cadre de l'Agenda 21 à se généraliser à tous les territoires vauclusiens.



**Le principe** : décortiquer les habitudes de consommation des foyers, accompagner les personnes à trouver eux-mêmes des solutions plus adaptées, plus économiques et plus durables. Les options ne manquent pas pour encourager à mieux gérer le budget familial tout en sécurisant les dépenses incompressibles et optimiser celles liées à l'ali-

# able et plus économique

mentation notamment. En effet, l'alimentation est un poste de dépense pour lequel un changement de consommation important peut amener progressivement une famille vers une alimentation plus économique, plus saine et plus diversifiée.

Mais l'action du Département en la matière ne se limite pas au domaine de l'alimentation. La collectivité subventionne des intervenants en maîtrise de l'énergie qui se rendent au domicile des personnes en situation de précarité énergétique. Un accompagnement individualisé qui vise à trouver des solutions et sensibiliser les familles **aux bons gestes pour réduire les consommations d'énergie et maîtriser leurs factures énergétiques**. Ce double effet positif s'est déjà concrétisé en 2018 sur une partie du territoire vaclusien par :

- La tenue de 56 visites à domicile
- L'organisation de 23 ateliers collectifs sur le thème des énergies
- La participation de 179 personnes à ces actions de sensibilisation et d'accompagnement.

Progressivement, l'ensemble du territoire vaclusien sera couvert par ces actions !



## 3 078

Parce que des Vaclusiens peuvent rencontrer des difficultés à s'acquitter de leurs factures énergétiques (électricité, gaz), le Département aide financièrement les foyers les plus fragiles par le biais du Fonds Solidarité pour le Logement (FSL). En 2018, 3 078 foyers ont bénéficié de ce soutien pour un montant moyen de 188 euros.

# Des champs de Vaucluse à l'assi

**Rendre accessibles nos productions agricoles de qualité aux publics les plus fragiles, et contribuer à l'éducation à une alimentation locale et durable : c'est toute l'ambition du Projet Alimentaire Territorial (PAT) que le Conseil départemental est en train d'élaborer.**

Des céréales, des fruits et légumes gorgés de soleil, de bons produits locaux en toute saison : le Vaucluse est un territoire agricole de premier ordre. On y dénombre pas moins de **5710 exploitations, dont près de 500 en agriculture biologique** ! Tandis que le secteur agroalimentaire vauclusien est également très dynamique. Dans le même temps, notre département affiche un taux de pauvreté parmi les plus élevés de France. De nombreuses personnes peinent à se nourrir sainement et n'ont pas accès à des produits de qualité, faute de moyens.

Et si le Conseil départemental s'engageait à mobiliser le monde agricole et agroalimentaire et les acteurs locaux de l'alimentation pour soutenir les plus fragiles des Vauclusiens ? C'est toute l'ambition du Projet Alimentaire Territorial (PAT) que la collectivité commence à bâtir et qui s'inscrit totalement dans les enjeux de l'Agenda 21 : **promouvoir les produits locaux et lutter contre la précarité.**

Le PAT est pensé à destination notamment des publics fragiles : les familles en situation de précarité, les étudiants ou les jeunes en insertion, les collégiens bénéficiant d'une aide pour la demi-pension (434 ont été soutenus en 2018), mais aussi les personnes âgées modestes.



# ette des plus modestes

## La feuille de route

Jusqu'en 2022, le Département va s'employer à dresser un état des lieux des difficultés et besoins alimentaires des publics précaires. Parallèlement, sera menée une analyse sur le gaspillage agricole et les possibilités de dons issus des exploitations. En découlera le plan d'actions du PAT vaclusien.

Objectif : mobiliser les acteurs locaux concernés autour de la problématique de la précarité alimentaire et de l'alimentation durable.

En parallèle, le Département poursuivra et renforcera son action dans les collèges visant à favoriser des produits locaux de qualité pour la restauration scolaire tout en mettant l'accent sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

## L'info en +

### agrilocal84.fr trace son sillon

Le Conseil départemental de Vaucluse est déjà fortement impliqué dans la promotion des productions vaclusiennes et des circuits courts. Il a créé et anime la plateforme Agrilocal84 qui met en relation producteurs locaux et acteurs de la restauration collective publique. Elle compte actuellement 79 acheteurs, dont 42% de collèges mais est ouverte également aux communes, lycées, hôpitaux... Si elle regroupe aujourd'hui 184 fournisseurs (dont 82% d'agriculteurs), la plateforme Agrilocal84 va continuer de tracer son sillon et de se développer en offrant une solution aux restaurations collectives qui vont devoir appliquer la loi EGalim. Celle-ci impose, d'ici 2022, 50% de produits alimentaires répondant à des critères de qualité (bio, labels...)





Pour en savoir plus sur l'Agenda 21 ,  
rendez-vous sur le site **[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)**